



RÉNOVATION DU COLLÈGE JEAN ÉMOND : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL INVESTIT POUR L'ÉDUCATION

Maurice Leroy, Ancien ministre, Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher, visite le collège Jean Émond de Vendôme, aux côtés de Monique Gibotteau, 1^{ère} Adjointe au Maire de Vendôme, 2^e Vice-présidente du Conseil départemental, de Pascal Brindeau, Maire de Vendôme, Conseiller départemental, et de Didier Amblard, Principal de l'établissement.

Plus d'un an après la fin des travaux, cette visite a pour objectif de faire le point sur les rénovations réalisées à l'initiative du Conseil départemental. L'occasion pour les élus de réaffirmer leur engagement pour la formation des jeunes, et d'échanger avec le personnel éducatif, les agents départementaux et les élèves de l'établissement sur leurs nouvelles conditions de travail.

Pour cette année scolaire 2015/2016, 703 élèves (dont 89 SEGPA et 10 ULIS) bénéficient de ce nouveau cadre de travail grâce à des espaces de vie plus modernes.

L'opération de restructuration du collège Jean Émond, **entièrement financée par le Conseil départemental à hauteur de 9,5 millions d'euros**, s'est déclinée en trois phases successives de travaux, réparties de juin 2010 à septembre 2014.

La restructuration du collège portait sur les salles de cours, l'administration, la SEGPA et l'atelier, ce qui a notamment permis d'augmenter la surface des salles de cours, du CDI, et des locaux des professeurs.

Soucieux des problématiques environnementales, le Conseil départemental a souhaité mettre en œuvre ces travaux dans le respect des principes du label HQE. Des travaux visant à économiser l'énergie ont également été réalisés (remise à neuf de la production et de l'installation de chauffage du bâtiment d'enseignement, remplacement de toutes les menuiseries extérieures, renforcement de l'isolation).

Le 1% artistique « Carpet Land »¹, installé en juillet 2014, rencontre un vif succès. Les collégiens se sont complètement appropriés cet espace de convivialité pratique et créatif installé devant le réfectoire.

Les 3 phases de travaux ont été les suivantes :

La phase 1 réalisée de juin à novembre 2010 (1,6 millions d'euros) concernait la rénovation des bâtiments de l'administration, de technologie et de la demi-pension.

La phase 2 réalisée de septembre 2012 à fin août 2013 (6,6 millions d'euros) a consisté en la rénovation complète du bâtiment de l'externat.

La phase 3 réalisée de février à septembre 2014 (1,3 million d'euros) a permis la rénovation de la SEGPA et de l'atelier. Les champs *Hygiène Alimentation Services* et *Vente Distribution Magasinage* sont installés dans les locaux de la SEGPA et l'ancien atelier a été scindé en deux parties pour accueillir le champ *Habitat* et l'atelier des ouvriers professionnels séparément.

¹ Œuvre créée par la société Microclimax.
Architectes : Caroline Wittendal et Benjamin Jacquemet.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12